



# Parcours Educatif de Santé

## 2016/2017

### La mission de l'École en matière de santé consiste à :

- ✓ Faire acquérir à chaque élève les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable en référence à la mission émancipatrice de l'école ; l'éducation à la santé est l'une des composantes de l'éducation à la citoyenneté ;
- ✓ Mettre en œuvre dans chaque école et dans chaque établissement des projets de prévention centrés sur les problématiques de santé, notamment celles susceptibles d'avoir un effet sur la réussite scolaire ;
- ✓ Créer un environnement scolaire favorable à la santé et à la réussite scolaire de tous les élèves.

### La finalité du parcours éducatif de santé pour tous les élèves

Le parcours éducatif de santé **permet d'expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé à l'échelon de l'établissement scolaire** en articulation étroite avec leur territoire :

- ✓ **Il structure et renforce l'action des établissements** sur les différents déterminants de la réussite éducative et de la santé de tous les élèves dans le cadre des projets d'école et d'établissement
- ✓ **Il s'appuie sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes scolaires**, les besoins et demandes des élèves, et les ressources disponibles ;
- ✓ **Il s'inscrit dans le cadre du projet d'école ou d'établissement**
- ✓ **Il constitue l'un des axes du projet du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)**
- ✓ **Il trouve son expression dans un document bref, intelligible** par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles les familles.

### Les axes du parcours éducatif de santé pour tous les élèves :

Le parcours éducatif de santé est organisé autour de trois axes :

- ✓ **Un axe d'éducation à la santé** basé sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes scolaires
- ✓ **Un axe de prévention**
- ✓ **Un axe de protection de la santé**

# Table des matières :

## **EDUCATION**

### Programmes officiels ..... P 3

- 1) Education morale et civique :  
- *Enfant à besoin éducatif particulier*
- 2) Technologie :  
- *La sécurité sur Internet*
- 3) Sciences de la Vie et de la Terre :  
- *Les mécanismes physiques de l'addiction*  
- *La reproduction sexuée*  
- *La Contraception*
- 4) Physique: - *La vitesse*

### Dispositifs LFM

- 5 ) Méthodologie de prise en charge des enfants a besoin éducatif particulier ..... P 4
- 6 ) Programme d'Engagement Citoyen .....P 5

## **PREVENTION**

### Actions ciblées du CESC ..... P 8

- 1) Le harcèlement ..... P 9
- 2) Le cyber-harcèlement .....P 10
- 3) Education à la sexualité ..... P 11
- 4) Conduites addictives .....P 12
- 5) Hygiène de vie (sommeil, stress, nutrition).....P 13
- 7) Sécurité routière .....P 15

## **PROTECTION / SECURITE**

### Dispositifs LFM / EURO CAMPUS

- 1) Protocole de protection de l'enfance .....P 16
- 2) Point Ecoute .....P 17
- 3) Climat scolaire : Sondage ..... P 19
- 4) Les enfants de 3 ème culture .....P 20
- 5) Responsabilités face aux risques : .....P 21
- 6) Premiers Secours ..... P 21
- 7) Visites médicales : Infirmierie ..... P 22
- 8) Interventions Primaire : .....P 23
- 9) Ressources .....P 24

### Programmes officiels

Les cours du curriculum des élèves présentés ici sont en lien avec les actions du CESC et sont donnés en cohérence avec les dates des interventions.

#### **1) Education morale et civique : ( Harcèlement, méthodologie de prise en charge des EBEP)**

- **Enfant à besoin éducatif particulier**

#### **2) Technologie : ( Cyber-harcèlement )**

- **La sécurité sur Internet**

#### **3) Sciences de la Vie et de la Terre : ( Conduites addictives, sexualité )**

- **Les mécanismes physiques de l'addiction**

Relier quelques comportements à leurs effets sur le fonctionnement du système nerveux

Activité cérébrale ; hygiène de vie : conditionnement d'un bon fonctionnement du système nerveux, perturbations par certaines situations ou consommation (seuils, excès, alcool, cannabis, amphétamine, dopages, limites et effets de l'entraînement)

- **La reproduction sexuée**

Relier le fonctionnement des appareils reproducteurs à partir de la puberté aux principes de la maîtrise de la reproduction.

Puberté ; organes reproducteurs production de cellules reproductrices, contrôle hormonaux.

- **La Contraception**

Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : fertilité grossesse respect de l'autre, choix raisonné de la procréation, contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles. : Débat sur la sexualité : régulation des naissances, l'âge légal, les comportements à risques, les IST.

#### **4) Physique : - La vitesse ( Sécurité routière )**

## **Dispositifs LFM 5 ) Méthodologie de prise en charge des enfants a besoin éducatif particulier**

Un groupe de travail composé de professeurs, de professionnels de santé et de parents a été mis en place. Ce groupe de travail a pour objectif de définir une méthodologie de prise en charge des enfants a besoin éducatif particulier. Cette méthodologie sera ensuite diffusée à l'ensemble des professeurs afin de mettre en cohérence les actions de chacun et de faire un suivi harmonisé de ces élèves qui demandent une attention particulière.

Les travaux de ce groupe de travail seront insérés dans le « Parcours Educatif de Santé » dès que la synthèse sera terminée.

## 6) Programme d'Engagement Citoyen

### PROGRAMME D'ENGAGEMENT CITOYEN ET COMMUNITY SERVICE

Le **programme d'engagement citoyen et community service** du LFM a pour but de développer la participation de nos élèves dans la vie de l'établissement au-delà des attentes purement scolaires.

Il donne la possibilité aux élèves de **prendre des initiatives** et de les valoriser en proposant des **actions originales** dans le cadre de ces services à la communauté. Les élèves pourront aussi s'inscrire dans des missions qui sortent du cadre scolaire et y exprimer leurs divers talents.

Cette politique d'engagement citoyen vient compléter le dispositif de participation des élèves dans la vie de l'établissement qui existe déjà à travers le **Conseil des délégués de classe**, le **Conseil de la Vie Collégienne et Lycéenne (CVCL)** et le **Student Council** à l'échelle de l'Eurocampus

#### MISSIONS PROPOSÉES AUX ÉLÈVES :

##### LA REPRÉSENTATION :

Chaque élève élu dans les instances représentatives de l'établissement bénéficie d'une bonification en fonction des instances auxquelles il participe. (délégués de classe, des délégués du Conseil de la Vie Lycéenne et Collégienne (CVCL), des délégués au « Student Council » (Eurocampus) et du conseil d'Établissement.

##### LA RECONNAISSANCE D'EXPÉRIENCES RÉALISÉES À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT :

Les projets solidaires ou autres menés à l'extérieur de l'établissement peuvent faire l'objet d'une reconnaissance à travers la politique d'engagement citoyen. Ces projets devront alors faire l'objet d'un rapport et d'une présentation officielle à l'école.

##### LE TUTORAT ET L'AIDE SCOLAIRE AUPRÈS D'AUTRES ÉLÈVES :

Nous invitons ici les élèves à s'inscrire dans le cadre de la mise en place de sessions de tutorats avec des élèves ayant des besoins dans certaines disciplines. Ces sessions auront lieu au CDI pendant le temps libre des élèves engagés. Les sessions de tutorat peuvent aussi concerner la ga

##### LA CONDUITE DE PROJET D'ANIMATION ET D'AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE :

Nous invitons les élèves à proposer des animations d'ordres sportives ou culturelles. Ces animations auront lieu pendant les récréations ou les heures d'étude au CDI ou à la garderie. L'organisation d'un tournoi sportif, par la diffusion de documentaires, par l'organisation de sessions de lecture ou autres en fonction de la créativité des élèves et de la faisabilité du projet.

##### LE VOLONTARIAT EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION VIRLANIE (DE LA 3E À LA TERMINALE) :

Ce partenariat consiste à travailler au service des parrainages de Virlande. Les élèves volontaires et sélectionnés se rendront directement au siège de la fondation et assisteront le département sous la supervision de sa responsable. Le travail concerne la logistique et la traduction des correspondances entre filleuls et parrains.

##### LE MANAGEMENT D'ÉVÉNEMENTS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ :

Les élèves sont invités à participer à différents niveaux à des événements organisés par le LFM ou l'Eurocampus. Nous proposerons aux étudiants de s'inscrire afin de prendre part à l'organisation de l'évènement que ce soit au niveau logistique, au niveau communication ou autres en fonction des besoins

## LE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME :

### **Une charte d'engagement citoyen permet de participer au programme proposé:**

Les élèves volontaires et motivés signent la « Charte d'engagement » au programme d'engagement citoyen / community services auprès du Conseiller Principal d'Éducation en charge du suivi et de la supervision d'ensemble du programme.

### **Une fiche mission qui permet le suivi des actions de chacun :**

En fonction de leur choix et des missions confiées, une fiche de mission est remise à l'élève. Un calendrier sera mis en place suivant leurs emplois du temps et leurs disponibilités. En fonction du type de missions, de la fréquence de leurs actions et de la qualité de leurs interventions, les élèves gagneront des points.

### **La valorisation des actions : mise en place d'un barème**

Le CPE, en collaboration avec les chefs de projet et les différents collègues concernés, sera chargé de fixer le nombre de points gagnés par l'élève en fonction du niveau de réussite de l'action de l'élève. Les élèves délégués élus dans ces instances bénéficient d'ores et déjà de points pour leur engagement dans les instances représentatives de l'établissement.

Les élèves pourront ainsi accumuler ces points tout au long de l'année.

## LE BARÈME DE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

<b>Activité</b>	<b>Nombre de points</b>
Représentation	20 points par instance
Management d'évènements au service de la communauté	De 5 à 30 points par évènements
Tutorat et aide scolaire auprès d'autres élèves	De 3 à 10 points par session
Conduite de projet d'animation et d'amélioration du climat	De 5 à 40 points par animation
Volontariat en partenariat avec la fondation	De 10 à 40 points par jour de volontariat
Reconnaissance d'expériences réalisées à l'extérieur de l'établissement	De 5 à 30 points par présentation

Le nombre de points est attribué en fonction de l'efficacité et de la qualité de l'action menée.

### **Une reconnaissance individuelle de tous par un diplôme / certificat**

Les élèves ayant accumulé un certain nombre de points (la limite du nombre de points à dépasser sera fixée à partir du nombre de points accumulés par le ou les 1<sup>ers</sup> de la liste) seront gratifiés par un diplôme attestant de leur participation dans le cadre de la politique d'engagement citoyen. Chaque élève se verra remettre un diplôme reconnaissant l'ensemble des actions réalisées.

### **Une reconnaissance individuelle sur le bulletin scolaire**

Chaque trimestre le CPE établira les appréciations dans la rubrique « Engagement citoyen / Community service » du bulletin scolaire pour les élèves s'étant impliqués.

**Une reconnaissance de la communauté pour les élèves ayant participé au programme** Une cérémonie « Talents et engagement » sera organisée en fin d'année afin de valoriser les actions des uns et des autres. Elle sera l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires extérieurs ayant contribué à la réussite de ce programme.

### **Une reconnaissance de la communauté pour le groupe d'élève le plus engagé**

À la fin de l'année, un bilan sera établi et les 10 premiers élèves se verront gratifiés sous la forme d'une sortie scolaire, si possible à vocation environnementale et/ou humanitaire organisée par l'établissement.

## **Axe 2 : PREVENTION**

### **Actions ciblées du CESC**

#### **Définition CESC : Comité d'Education à la santé et à la Citoyenneté :**

Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement.



- **Le harcèlement physique et moral : 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et Seconde**

**Intervenant :** Damien Roiland, professeur d'éducation civique et morale

**Journée nationale en France :** 5 Novembre

**Objectifs :** Sensibiliser les élèves à la question du harcèlement ; définir le harcèlement et ces différentes manifestations ; Création d'une boîte à questions ; Introduction d'un questionnaire sur le climat scolaire qui sera rempli en étude.

**Plan d'actions :**

Le harcèlement au collège : travail en classe de 5èmes dans le cadre de l'Education Morale et Civique (EMC) :

**1ère séance :** présentation de la loi et définition et visionnage du film Les claques

**2ème séance :** analyse du film les Claques

**3ème séance :** travail par groupe

Thème 1 : Qu'est-ce que le harcèlement ?

Thème 2 : Les risques et conséquences du harcèlement.

Thème 3 : Que faire pour prévenir le harcèlement dans mon collège ?

**4ème et 5ème séances :** réalisation d'un powerpoint et entraînement oral.

Interventions : le travail est présenté dans chaque classe du collège (et CM1/CM2), il est aussi diffusé sur les écrans de l'EIS.

**Date 2016 / 2017 : Semaine du 5 au 9 décembre**

**Cette formation entre dans le cadre du volet 3 « La formation de la personne et du citoyen » du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui entrera en vigueur à la rentrée de Septembre 2016.**

Suivant les objectifs de connaissances et de compétences du texte :

*« L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance. »*

**Cette formation accompagne le programme d'Education Civique et Morale pour la partie :**

*« La sensibilité : Soi et les autres », S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie »*

- **INTERNET: Cyber- Harcèlement : 4 ème / 3 ème**

**Intervenants :** Adelaïde Lefèvre (Psychologue)

**Objectifs :** Expliquer aux élèves les dangers potentiels par rapport aux réseaux sociaux et les conséquences psychologiques de certains comportements sur Internet.

**Plan d'action :**

- Présentation de la vidéo :

<https://www.facebook.com/nonauharcelementalecole/>

- Travail en petits groupe de 4 :

Préparer une présentation de quelques minutes sur le cyber-harcèlement :

- 1 groupe travaille sur ce qu'est le cyber-harcèlement
- 1 groupe travaille sur les conséquences
- 1 groupe sur les moyens d'en sortir

- Présentation de chacun des groupes à la classe

Sites Internet de référence :

<https://www.youtube.com/watch?v=R4bJw92dYvc>

<http://www.e-enfance.org/>

<https://www.youtube.com/watch?v=RwCd72sIOV0>

**Date 2016 / 2017 : Semaine du 12 au 16 décembre**

**Cette formation entre dans le cadre du volet 2 « Les méthodes et outils pour apprendre » du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui entrera en vigueur à la rentrée de Septembre 2016.**

Suivant les objectifs de connaissances et de compétences du texte :

« L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information ... L'élève utilise les espaces collaboratifs et apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres. Il comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse.

- **Education à la sexualité : 3ème / 4ème / Seconde et Première**

**Intervenants :** Adélaïde Lefèvre et Mme Reber (Filles) / Raphaël teulet (Garçons)

**Objectifs :** Aborder la sexualité à travers ses aspects sanitaires et psychologiques de manière interactive. Présentation des risques sur la santé publique (grossesses précoces non désirées, MST) Traitement de la question des abus sexuels, de la notion de choix et des problématiques liées à la pornographie.

Création d'une boîte à questions où les élèves viendront déposer leurs questions en amont de l'intervention et qui serviront de support pour les débats engagés avec la classe.

**Plan d'action :**

Public: Garçons / Filles séparées

1<sup>er</sup> intervention (1 heure) : Groupe de garçons seulement

2<sup>ème</sup> intervention (1heure) : Groupe de filles seulement

3<sup>ème</sup> intervention (2 heures) : En classe avec les professeurs de SVT sur les aspects plus techniques et biologiques de la sexualité.

**Date pour 2016 / 2017 : En lien avec le programme de SVT (Début 2017)**

**Les dispositions de l'article L. 312-16 du code de l'Éducation instaurent l'organisation de séances d'éducation à la sexualité dans les collèges et les lycées.**

« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. »

- **Les conduites addictives : 4ème, 3ème, Seconde**

**Intervenant :** Raphaël Teulet (Conseiller Principal d'Education)

**Journée nationale en France :** 22 Octobre

**Objectifs :** La prévention des conduites addictives visent à développer chez l'élève des connaissances théoriques afin de lui donner la possibilité de faire des choix éclairés et responsables. Elle permet de le préparer à exercer sa citoyenneté avec responsabilité. Elle veut aussi apporter des informations sur les ressources d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

**Plan d'actions :**

1<sup>er</sup> intervention (1 heure) : Présentation des différents types de conduites addictives (consommation de drogues, alcool, tabac) Explication des sources de ces conduites et des conséquences physiques et morales sur la santé et sur les performances scolaires de l'élève. Apport d'élément d'information sur les moyens et les manières de résoudre des problèmes d'addiction.

2<sup>ème</sup> intervention (4 heures) : (Raphaël Teulet, Danica Perdrix) Atelier pratiques, visionnages de vidéos interactives, réalisations de campagnes de prévention par les élèves pendant les heures d'étude.

**Date pour 2016 / 2017 :** Mars

**Article L 312-18 du Code de l'Education :**

« Une information est délivrée sur les conséquences de la consommation de drogues sur la santé, notamment concernant les effets neuropsychiques et comportementaux du cannabis, dans les collèges et les lycées, à raison d'au moins une séance annuelle, par groupes d'âge homogène. Ces séances pourront associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire ainsi que d'autres intervenants extérieurs. »

- **Hygiène de vie - sommeil - nutrition : Première / Terminale**

**Intervenant :** Darine Al Khalaf (Assistante d'éducation, infirmière de formation)

**Objectifs :** Présenter aux élèves comment le suivi d'une hygiène de vie réfléchi en terme de sommeil et de nutrition peut leur permettre de réduire les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur scolarité. Pour les classes à examen particulièrement, il s'agit de les informer sur des méthodes pratiques qui les aideront à travailler sur le stress des examens et à améliorer leurs performances scolaires notamment au niveau des révisions.

1ère session : Le sommeil

Présentation orale avec support power point comportant 4 parties :

Présentation du thème, généralité sur le sommeil

Constat et causes : Présentation des différentes causes influant le manque de sommeil

- Stress à l'école
- Changements hormonaux
- Nouvelles technologies

1 ère activité : Photo langage, exercice pédagogique visant à faire des représentations imagées sur le thème choisi : le sommeil. Les élèves choisiront 2 images : Une représentant le manque de sommeil et une autre le fait d'être en forme, plein d'énergie.

Le but de cette activité, outre une interaction entre l'intervenant et les élèves, et de leur faire prendre conscience par eux même des conséquences néfastes du manque de sommeil sur la scolarité.

Conséquences : Enumération des conséquences en prenant compte des éléments de réponses apportées grâce à l'activité du photo langage

Solution : Enumération des solutions pour lutter contre le manque de sommeil à l'école sous forme de conduite à tenir.

2 ème activité : En fin de séance, les élèves sont invités à fixer eux-mêmes leur « objectif sommeil »

Il s'agit d'écrire sur un post it, un objectif c'est-à-dire, une action réalisable visant à améliorer son sommeil pendant la semaine de révision. Travail personnel, les post it seront affichés sur un grand support lui-même affiché dans la salle de classe.

## 2 ème session : gestion du stress/ organisation

Présentation orale des 3 activités

1ere activité : l'exercice du tronc.

But : Il va permettre aux élèves d'établir un constat de leurs activités quotidiennes et de les réévaluer pour ensuite prioriser leurs activités et pouvoir ainsi mieux gérer leur temps de travail et de « repos ».

Cet exercice va pouvoir les aider à créer leur propre planning de révision, sous un modèle qu'il leur est distribué.

Pour conclure cette séance et faire un bilan général de cette campagne, sous forme de tableau inscrit sur une affiche, les élèves proposent deux listes : liste des aliments, des comportements, des conduites à tenir pendant leur semaine de révision et les choses à bannir.

Date pour 2016 / 2017 : 1 ère session, avant la première semaine du Bac Blanc en Janvier. 2 ème session avant la seconde semaine du Bac Blanc en Avril.

**Cette formation fait écho à la circulaire du Ministère de l'Education Nationale n° 2011-216 du 2-12-2011 sur la politique éducative de santé :**

« Objectif 1 : Faire acquérir aux élèves des bonnes habitudes d'hygiène de vie.

- **La sécurité routière**

**Intervenant :** Darine Al Khalaf (Assistante d'éducation)

**Objectifs :** « L'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire a pour objectif de permettre aux élèves d'acquies un comportement responsable sur l'espace routier. La préparation des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) constitue l'un des moyens de former les élèves à un comportement citoyen dans l'espace routier.

Les attestations scolaires de sécurité routière de premier et second niveau (ASSR1 et ASSR2) sont obligatoires pour tous les jeunes nés à partir du 1er janvier 1988. Ces attestations permettent de s'inscrire à la formation pratique du brevet de sécurité routière (BSR) afin de conduire un deux-roues motorisé. L'ASSR2 est obligatoire pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire. »

ASSR1 : pour les élèves de 5<sup>ème</sup> - ASSR2 : pour les élèves de 3<sup>ème</sup>

**Plan d'actions :**

**Interventions :** 5 heures avec les élèves de 5<sup>ème</sup> pour l'ASSR1 et 5 heures avec les élèves de 3<sup>ème</sup> pour l'ASSR2. Observations, discussions, débats, mise en situation, vidéos, quizz, correction.

A la fin des sessions de préparation les étudiants vont passer les épreuves d'ASSR 1 et 2.

Calendrier : réalisation des sessions de préparation et des épreuves avant le 26 Mai. Epreuve de rattrapage le 27 mai.

L'organisation des épreuves ASSR1 et ASSR2, ASR et AER 2016 est définie dans la lettre circulaire adressée aux recteurs d'académie en décembre 2015 et renouvelée chaque année

## Axe 3 : PROTECTION /SECURITE

- **EUROCAMBUS : Politiques et procédures de sauvegarde de l'enfance**

Tout les personnels EIS, GESM et LFM (tel que décrit dans la section « Définitions de base ») doivent recevoir, lire, comprendre et avoir une copie de la politique de sauvegarde de l'enfance. Tout les personnels EIS, GESM et LFM doivent signer ci-dessous et sur la dernière page du document cette politique témoignant de leur compréhension des politiques de sauvegarde de l'enfance et de leur engagement à respecter les valeurs de l'EIS, , GESM et LFM et les exigences en matière de déclaration obligatoire et engagement à assurer la sauvegarde et la protection de tous étudiants EIS, GESM et LFM.

Objectif:

Le but de ce document est de décrire tous les aspects des politiques de sauvegarde de l'enfance et les procédures EIS, GESM et LFM (European International School). Les politiques et les procédures décrites ici sont conçues pour assurer que tous les étudiants et le personnel de l'EIS, GESM et LFM apprennent et travaillent dans un environnement scolaire sûr, positif et transparent qui vise à tout moment à créer le meilleur apprentissage possible et la meilleure atmosphère de travail. Il est le droit universel de tous les élèves d'avoir accès à l'éducation dans un environnement sûr et sécurisé et il est le droit de tous les enseignants et le personnel administratif de travailler dans un environnement sans risque. L'EIS, GESM et LFM porte la préservation et la promotion de l'intérêt supérieur de tous les élèves, les enseignants et le personnel administratif au plus haut point. Ce document est conçu pour protéger toutes ces parties sur la norme la plus élevée possible. Cette politique vise également à ce que les préoccupations, concernant les étudiants souffrant ou présentant des risques de souffrir à la maison ou à l'extérieur de l'école soient partagés et que les processus de résolution de ses situations soient clairement définis.

Ce document est composé de 12 chapitres. (Voir sommaire) Les politiques individuelles composent la plus large partie de la politique de sauvegarde de l'enfance EIS. Plusieurs politiques clés sont appuyées par des procédures détaillées pour le personnel, les étudiants (et le cas échéant, les parents / tuteurs) à suivre afin de créer et maintenir un environnement d'apprentissage sécuritaire à l'EIS, GESM et LFM.



## • **La mise en place d'un point Ecoute « Ado » dans l'établissement**

### **Mission principale :**

- Ecoute, soutien, dépistage, orientation à destination des élèves du lycée français de Manille pour le primaire et le secondaire,
- Collaboration avec le personnel éducatif et la direction
- Collaboration avec les familles

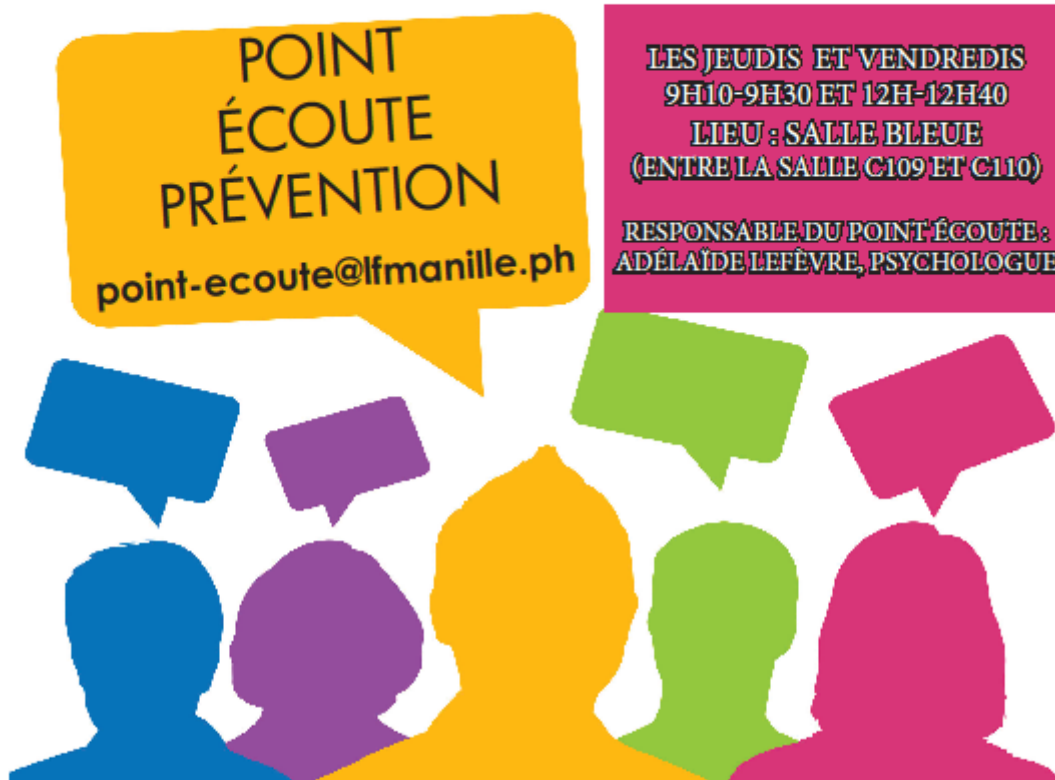
### **Missions du poste :**

- Accueil de la souffrance psychologique des élèves au sein de l'établissement
- Evaluation des troubles psychologiques et orientation vers des ressources extérieures si nécessaire
- Prévention des risques au sein du lycée (harcèlement, violence...) et prévention des troubles psychologiques
- Ecoute, soutien et conseil aux personnels du lycée (enseignants, administratifs...)
- Aide à l'accueil des enfants présentant un handicap (les enfants dys-, troubles des apprentissages, ...)
- Soutien et conseil aux AVS (Assistant de Vie Scolaire)
- Travail de réseau avec les autres intervenants autour de l'enfant (comme l'orthophoniste par ex)

### **Activités et tâches du poste :**

- Réalisation de documents d'information à destination des élèves et des enseignants (plaquette du point écoute)
- Accueil des élèves sur des plages horaires définis soit en libre accès, soit sous la forme de prise de rendez-vous
- Rencontrer un élève sur demande du personnel du lycée
- Contact avec les parents (échanges téléphoniques ou rendez-vous)
- Accueil des enseignants et autres personnels en cas de besoin
- Travail de réseau avec les intervenants et ressources extérieures (hôpitaux, centres psychologiques, ressources via internet...)
- Organisation de campagnes de prévention au sein du lycée avec information aux parents
- Organisation de réunions avec le personnel autour de la problématique particulière d'un enfant

**ACCUEILLIR ET ÉCOUTER  
LES PRÉOCCUPATIONS  
DES ÉLÈVES DU COLLÈGE ET DU LYCÉE**



rencontres gratuites et confidentielles

« PARLER DE SES PEINES, C'EST DÉJÀ SE CONSOLER » ALBERT CAMUS

POUR NE PLUS RESTER SEUL(E) FACE AUX INQUIÉTUDES OU AU MALAISE

POUR POSER SES QUESTIONS ET OBTENIR DES RÉPONSES  
EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

Le « point écoute » n'est pas un lieu de thérapie, c'est un espace d'écoute et d'accueil qui vise à apporter une aide ponctuelle aux élèves.

Si une prise en charge thérapeutique est nécessaire, elle sera mise en place en collaboration avec les parents. Ces consultations seront alors à la charge des parents.

Le point écoute fait partie des actions décidées dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

- **La prise en compte et l'amélioration du climat scolaire :**

### **1) Sondage en ligne diffusé aux élèves du secondaire**

Un sondage sur le climat scolaire est en cours de création. Il sera diffusé à l'ensemble des élèves du Primaire et du Secondaire. Il abordera les différentes facettes de la vie scolaire aussi bien en classe que dans l'utilisation des différents services du LFM à savoir la cantine, les transports ou la bibliothèque.

L'objectif est de déterminer les améliorations que nous pouvons apporter dans la qualité de la prise en charge des élèves au LFM.

## 2) Développement personnel : Seconde / Première / Terminale (LFM/GESM)

### Intervenant :

**Objectifs :** Introduire aux élèves la notion de « Third Culture Kid ». Définir les points positifs et les points négatifs de cette réalité vécue par nos élèves qui ont des parcours originaux construisant leur identité en vivant souvent dans des pays différents, devant s'adapter à des cultures éloignées de la leur. Il est important qu'ils puissent se développer en tant qu'adolescent en ayant conscience de leurs forces mais aussi leurs faiblesses par rapport à cette situation qui peut être parfois une source de malaise chez nos étudiants.

### **Plan d'actions :**

1<sup>er</sup> intervention (2 heures) : Conférence / Atelier : Définition de la notion de « Third Culture Kid ». Atelier permettant aux élèves de prendre conscience des multiples cultures dans lesquelles ils ont grandi et grandissent. Débats et partage entre élèves français et allemands sur leurs différents parcours.

### **Cette formation entre dans le cadre du domaine 5 du socle commun de connaissances, de compétences et de cultures : Les représentations du monde et l'activité humaine :**

« Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent. Il s'agit de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Ce domaine conduit aussi à étudier les caractéristiques des organisations et des fonctionnements des sociétés. Il initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent. »

- **Responsabilité face aux risques**

Des exercices réguliers organisés à l'échelle de l'Eurocampus sont organisés au long de l'année. Un système d'alarme différencié permet de prévenir les différents risques (Incendie, tremblements de terre, intrusion dans l'établissement). Ces exercices permettent aux élèves d'acquérir des automatismes et de réagir de manière adaptée à chacun risque

- **Formation « Premier secours » : Enseignants Primaire et Secondaire/ Elèves (De la 3ème à la Terminale)**

**Intervenants :** Croix Rouge

Les services de la Croix Rouge locale propose une formation sur les 6 gestes de base pour pouvoir porter secours en cas d'étouffement, de saignement, d'inconscience, de malaise cardiaque ou d'arrêt cardiaque (massage cardiaque et utilisation d'un défibrilateur).

**Cette formation est définie dans le cadre de la l'article L312-16 du code de l'éducation :**

*« Un cours d'apprentissage sur les premiers gestes de secours est délivré aux élèves de collège et de lycée, selon des modalités définies par décret. »*

- **Visites médicales et interventions dans le Primaire**

## ACTIONS INFIRMIERES

- Hygiène bucco-dentaire : Intervention d'un dentiste agréé dans les classes de Primaire, rappel sur le brossage des dents aux élèves

Février

- Contrôle des poux : Check up réalisé par les deux infirmières dans l'ensemble des classes de Primaire.

A chaque retour de vacances scolaires : Novembre - Janvier- Mars - Mai

- Hygiène des mains : Education et apprentissage sur le lavage des mains pour l'ensemble des classes de Primaire.

Fin Novembre/ Décembre

- Nutrition : apprendre à savoir répartir son assiette, diversification des aliments, prioriser les fruits et légumes

Après Noël : Janvier – février

## INTERVENTIONS PRIMAIRE

### 1) L'hygiène des mains

La présentation de ce plan d'action comporte 3 parties : La présentation aux élèves dans les classes, la mise en pratique, et le suivi par un outil pédagogique.

- Présentation aux élèves : Intervention dans chaque classe pour une durée de 1h. Cette présentation orale sera simple et attractive car elle fera participer les élèves, jeux de questions/réponses. puis explications. il y aura 3 questions : quand – pourquoi – comment
- Pratique : Les bons gestes pour un lavage des mains sera montré dans un 1er temps en classes ensuite nous irons au lavabo de la cantine pour que chaque élève puisse reproduire ces gestes et adopter la bonne attitude au moment du repas.
- Outil pédagogique : Création d'une pancarte utilisant des photos des mains d'élèves lors de la réalisation de la pratique. 6 étapes à mettre en photo avec explication en français Une affiche sera mise sur le mur de cantine comme rappel quotidien. Elle comportera des photos des mains propres des élèves.

Objectif : Sensibiliser les élèves à une bonne hygiène et les risques encourus. Leur faire prendre de bonnes habitudes en matière d'hygiène au quotidien.

### 2 ) La nutrition

Savoir manger mieux et diversifier son assiette. Une sensibilisation sur les bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée est mise en place.

Présentation aux classes du primaire : Représentation d'un être humain compartimenté selon ces organes, les plus importants : cerveau, os, cœur, muscle, peau, yeux etc... Grâce à des photos de certains aliments bons et sains pour la santé. Les élèves apprendront quel aliment est bénéfique à quelle partie du corps. Présentation imagée et ludique. Adapter selon le niveau des classes.

Objectif : Sensibiliser les élèves du Primaire à une alimentation variée, saine et équilibrée. Les faire devenir acteurs de leur alimentation.

# Ressources :

A ) Conseil et ligne téléphonique en cas d'urgence (Dépression, violence domestique, viols, abus de drogues, maladie, stress, suicide) :

1 ) In touch : 24 / 7 : Gratuit et confidentiel :

- 893 7603
- 0917 8001123
- 0922 8938944
- [crisisline@i-manila.com.ph](mailto:crisisline@i-manila.com.ph)

2) Psychologue spécialiste de l'enfance :

**Dr. Mary Ann Joy Aguadera**

Manila Doctors Hospital

Schedule: Monday 9am- 12 noon

Room: 402

**Dr. Elaine Angela O. Leynes**

Asian Hospital and Medical Center

Schedule: Wednesday 10am- 3pm

Friday 10am- 6pm

Room: 511

**Dr. Rosa Namcho**

Manila Doctors Hospital

Schedule: Monday- Wednesday- Friday 9am- 1pm

Saturday 11am- 4pm

Room: 704

**Psycworld Psychological Service**

Clinic is by appointment every Tuesday, Thursday and Saturday from 10am - 4pm

Please contact for schedule visit at 0906-5860624

Email: [psycworld2015@hotmail.com](mailto:psycworld2015@hotmail.com)

Address: Taft Avenue corner Arnaiz Street, Pasay City



